Rapport d'activité 2016

SPFRQ

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Difficile année pour la Rive-Nord !

Sans atteindre le sommet record de 2015, nos chiffres de livraison montrent que 2016 aura été dans l'ensemble une bonne année. Mais elle n'aura pas été sans difficulté. En fait, nous aurons encore connu une année avec des hauts et des bas.

Du côté des hauts, il faut évidemment parler du dynamisme général des marchés du sciage résineux, particulièrement pour le gros bois. La plupart des principaux acheteurs ont profité des occasions de vente de bois aux États-Unis pour élever leurs réceptions et les producteurs ont été au rendez-vous. Intéressante situation également chez Produits Forestiers Arbec, une usine de panneaux dont nous avons reçu une collaboration appréciée pour trouver des alternatives à la fermeture de certains marchés. Une note très positive aussi du côté de Domtar. En plus d'y avoir réalisé des livraisons satisfaisantes, nous sommes parvenus à négocier avec cette entreprise une nouvelle entente sous le signe de l'innovation, en collaboration avec le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud-du-Québec. Au-delà des marchés, mais toujours du côté positif, je veux aussi mentionner la mise en place de la cotisation syndicale, qui nous a permis d'atteindre un niveau de soutien financier plus rapidement qu'attendu et à la fin de l'année, l'acceptation par la Régie des marchés agricoles, alimentaires et de la pêche, de plusieurs modifications au règlement adopté par les délégués à notre assemblée générale de 2015. Le délai aura été un peu long, mais le résultat plutôt positif.

Parlons maintenant des bas les plus importants. Si les marchés du sciage résineux et des panneaux ont été des plus dynamiques, certains marchés de pâtes et papiers nous ont fait vivre des moments difficiles. Je pense ici au marché du 4 pieds résineux, où nous avons connu d'importants problèmes de livraison et subi des pertes, et au marché américain pour le tremble, qui s'est fermé presque entièrement. Un bas non négligeable aussi pour la rive nord de notre territoire, qui a connu de grandes difficultés, notamment à la suite de la fermeture de la scierie Leduc. Cette usine achetait environ 100 000 m³s par an de petit bois de sciage résineux et occupait une position très importante dans les marchés. Sa disparition a vraiment perturbé l'activité des producteurs de la région de la Capitale-Nationale. Avec les problèmes vécus par les producteurs de la Côte-Nord et de Charlevoix, où peu d'usines sont actives et où plusieurs types de produits ne trouvent pas d'acheteurs, l'année n'aura pas été facile sur la rive nord.

Plusieurs autres dossiers nous ont également tenus occupés tout au long de l'année : modifications de règlements municipaux, travaux préventifs face à la venue possible d'une épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette, budgets et initiatives de mobilisation de bois dans les agences de mise en valeur, etc. Comme je le réalise à chaque fois que nous préparons notre rapport annuel, ce ne sont pas les dossiers ni les défis qui manquent, aussi bien dans la mise en marché du bois, que dans la protection et la mise en valeur de nos forêts ou dans la défense de nos droits et intérêts. Déjà, les administrateurs et les employés sont bien engagés dans les dossiers et les défis de 2017. Sans surprise, ceux-ci se montrent exigeants : révision de la taxation foncière agricole et forestière, arrêt des achats par l'usine PF Résolu de Saint-Hilarion, contentieux canado-américain sur le bois de sciage, inquiétudes pour les marchés du petit bois résineux, etc. Ce qui m'amène à l'autre constat que je fais, année après année : à quel point l'action collective et la mise en marché regroupée nous outillent pour mieux faire face aux embûches et défis sans cesse renouvelés !

***Gaétan Boudreault**, président*

Ce qu'est le SPFRQ

Un syndicat professionnel

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) est un syndicat professionnel qui regroupe 2 068 propriétaires de forêts privées adhérents. Les membres du Syndicat paient une cotisation annuelle depuis 2016. Il est actif sur un vaste territoire situé de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent qui compte près de 14 200 propriétaires de boisés. La ville de Québec est située au centre de ce territoire. On y retrouve le siège social du SPFRQ, au 5185, rue Rideau, G2E 5S2.

Les principaux champs d'activités du SPFRQ sont :

- La mise en marché collective ;
- L'information et la formation ;
- L'expertise professionnelle et technique ;
- La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt.

Plusieurs de ces activités sont menées en collaboration avec d'autres syndicats régionaux de producteurs de bois et avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), dont le Syndicat est un affilié. Le SPFRQ et la FPFQ sont aussi affiliés aux structures de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Visitez le site Web du Syndicat au www.spfrq.qc.ca

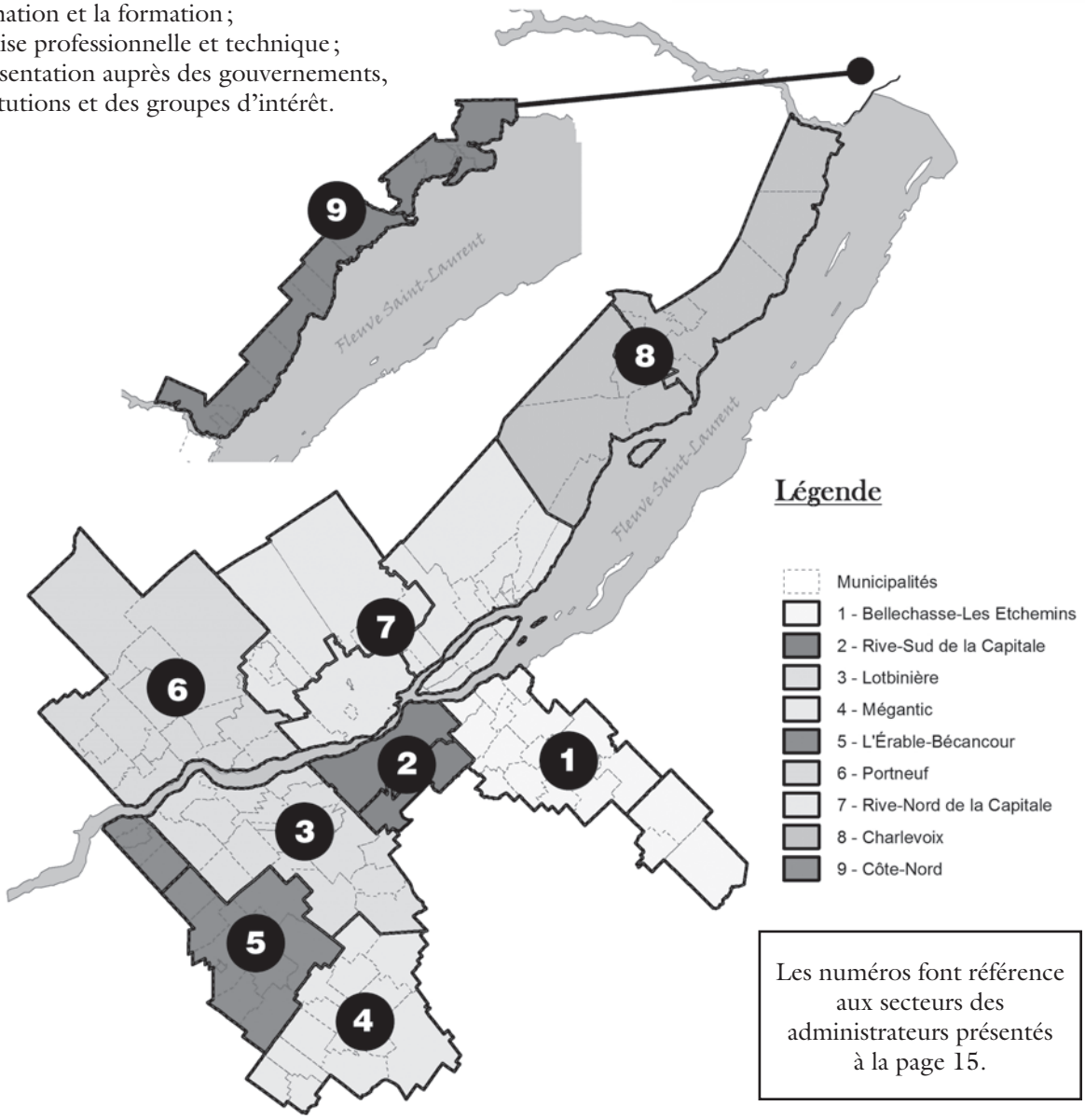

Les numéros font référence aux secteurs des administrateurs présentés à la page 15.

Un gestionnaire de plan conjoint

Le SPFRQ est le gestionnaire désigné du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. C'est à ce titre qu'il concentre une grande partie de ses activités dans la mise en marché. Il assume des responsabilités et exerce des pouvoirs prévus à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Comme souhaité par les producteurs de bois, ces pouvoirs varient selon les marchés.

Le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique

Pour le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique, le Syndicat agit en tant qu'agent exclusif de vente comme le permet la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. À ce titre, le Syndicat négocie et fait le suivi des contrats avec les acheteurs, gère l'accès des producteurs aux marchés en ajustant l'offre à la demande (contingentement), organise la production et le transport du bois, gère les inventaires de bois produit, assure le suivi de la qualité et effectue le paiement aux producteurs ainsi qu'aux transporteurs. Le Syndicat est le seul à pouvoir exercer ces activités.

Le bois pour le sciage et le déroulage

Pour le bois destiné au sciage et au déroulage, le Syndicat joue un rôle différent, axé sur la circulation de l'information. Il conseille les producteurs sur les marchés et le mesurage, entretient des relations avec les acheteurs pour bien faire connaître leurs besoins, publie les offres des acheteurs en matière de prix et de conditions d'achat (volume, dimensions, qualité), surveille les paiements des acheteurs et effectue le paiement des bois aux producteurs et, dans certains cas, aux transporteurs.

La gouvernance du SPFRQ

Le Syndicat est dirigé par un conseil d'administration de neuf membres. Ils sont élus par les membres du Syndicat présents lors d'assemblées de secteurs. Le mandat des administrateurs est de trois ans. Le tiers des neuf postes d'administrateurs est renouvelé chaque année.

Le conseil d'administration est responsable de l'orientation et de la gestion du Syndicat. Il procède aux élections du président ainsi que des deux vice-présidents et soumet un rapport financier et d'activité à l'assemblée générale annuelle du Syndicat et à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint. Ces deux assemblées générales annuelles ont lieu le même jour, au cours du mois d'avril. Alors que tous les membres peuvent participer à la première, seuls les délégués élus lors des assemblées de secteurs peuvent participer à la seconde.

Au cours de l'année, il y a eu neuf séances du conseil d'administration dont une était une conférence téléphonique.

Le président et les deux vice-présidents forment le comité des finances. Ce comité a pour mandat de superviser les affaires administratives et financières du Syndicat et de faire des recommandations au conseil d'administration. Il s'est réuni à quatre reprises au cours de la dernière année.

La reddition de compte à la RMAAQ

La Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche exige que chaque administrateur du Plan conjoint déclare annuellement à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) ses intérêts, autres qu'à titre de producteur, dans la mise en marché du produit visé par le Plan qu'il administre. Tous les administrateurs ont rempli cette obligation et la RMAAQ a constaté qu'ils répondent tous aux exigences d'indépendance de ladite loi.

Les problèmes et les défis de la forêt privée

Les propriétaires de forêts privées et les producteurs de bois font face à de nombreux problèmes et défis.

Les grands défis de la forêt privée

La mise en marché du bois : composer avec un secteur forestier qui voit se poursuivre la concentration des d'usines achetant en forêt privée et augmenter les distances et coûts de transport ; négocier avec ces acheteurs relativement peu nombreux, souvent dotés de positions dominantes dans le marché ; faire face à la difficile concurrence de la forêt publique.

La mise en valeur des forêts et de leurs ressources : s'assurer d'un soutien gouvernemental pour la sylviculture et l'exploitation durable des forêts ; former et informer les propriétaires pour leur permettre de faire une gestion active et éclairée de leurs forêts ; s'assurer que des intervenants compétents accompagnent les propriétaires dans la gestion et l'exploitation durable de leurs forêts.

Les droits de la propriété : s'assurer d'un juste équilibre dans la prise en compte des intérêts de la collectivité et de ceux des propriétaires individuels ; s'assurer que le fardeau des lois et des règlements n'impose pas aux propriétaires forestiers des contraintes déraisonnables ; mieux faire connaître les forêts privées, leurs propriétaires et les défis qui les confrontent.

La fiscalité foncière et des revenus : revendiquer une fiscalité des revenus qui incite à la gestion active et à l'aménagement durable des forêts privées ; revendiquer une fiscalité foncière qui valorise la production forestière et qui soit conséquente avec les revenus qu'elle génère.

Les défis du SPFRQ

Une bonne partie de l'année aura été dominée par les difficultés associées au marché du bois de quatre pieds. Une production tardive de bois à l'automne 2015 et une surproduction de bois hivernale en début d'année 2016 ont créé un surplus d'inventaires par rapport aux programmes de livraison. Cette conjoncture a mis des mois à se résorber et des pertes de bois n'ont pu être évitées.

À peine réglée, cette situation a été suivie de la fermeture de la Scierie Leduc, une usine de bois de sciage résineux située à Saint-Émile. D'importants volumes de bois abattus se sont trouvés sans preneurs puisqu'au même moment, les autres acheteurs de résineux réduisaient leurs réceptions de bois de petites dimensions. Le Syndicat a consacré d'importants efforts à écouler ces bois, ce qui a causé passablement de perturbations dans plusieurs marchés.

Par ailleurs, les marchés américains se sont aussi fermés, après quelques années d'un grand dynamisme. Cela a passablement bouleversé la mise en marché du tremble en cours d'année.

Les activités 2016

La mise en marché

Les ventes pour l'année 2016 ont atteint 869 400 mètres cubes solides (m³s), une réduction de 4 % par rapport au volume de 906 700 m³s de l'année dernière. Il faut se rappeler que le résultat de l'année 2015 constituait un record de tous les temps pour les producteurs de bois de la région de Québec.

Le secteur du sciage et du déroulage a été sans conteste le marché le plus actif avec des livraisons de 626 300 m³s. À 161 000 m³s, les ventes dans le secteur des pâtes et papiers ont diminué de 30 % en raison de l'écroulement du marché des papetières du Maine. Par contre, celles dans le secteur des panneaux et autres marchés ont augmenté de 120 % par rapport à l'année dernière.

L'ensemble des ventes a dépassé 37,6 millions de dollars. Le tableau 1 présente la répartition des revenus de vente aux usines au cours de l'année.

Le développement et la surveillance des marchés

En plus de ses activités dans les marchés existants, le Syndicat s'occupe activement du développement de nouveaux marchés dont le suivi des projets de biomasse forestière et les initiatives de mobilisation des bois. Il a aussi collaboré à la mise en place par la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) de l'outil PrixBois.ca.

Le Syndicat a répondu à plusieurs consultations du MFFP pour déterminer si celui-ci doit accorder des volumes ponctuels disponibles en forêt publique, en plus de nouveaux contrats à venir en garanties d'approvisionnement pour 2018 à 2023.

TABLEAU 1

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS EN 2016

	$	%
Montant total reçu des usines	37 665 512	100 %
Montant net remis aux producteurs	32 093 318	85,2 %
Montant remis aux transporteurs [1]	4 311 422	11,4 %
Prélevés « mise en marché et administration »	989 276	2,6 %
Prélevés « Fonds forestier »	283 144	0,8 %

[1] Ce montant exclut tous les montants versés directement aux transporteurs par les usines de sciage et de déroulage

En collaboration avec la FPFQ, le Syndicat suit également de près les ventes de bois des forêts publiques effectuées par le Bureau de mise en marché des bois. Ce bureau vend aux enchères une partie du bois de la forêt publique.

Finalement, l'harmonisation des unités de mesure au système métrique dans les correspondances a été mise en vigueur.

Le secteur du sciage et du déroulage

- Un taux de change favorable, des prix pour le bois scié à la hausse et l'échéance des taxes et quotas à l'exportation ont favorisé les ventes du bois de sciage vers le marché américain ;
- Les négociations pour le renouvellement de l'entente canado-américaine sur le bois de sciage n'ayant pas abouti, le conflit deviendra juridique et risque de durer plusieurs années ;
- La fermeture subite et définitive en août de la Scierie Leduc à Saint-Émile a entrainé une série de démarches pour écouler les bois non vendus ;
- L'avenir de l'usine de Saint-Hilarion, propriété de Produits forestiers Résolu, semble incertain ;
- La compagnie Scierie Dion & fils a acheté et redémarré avec un partenaire financier la Scierie Petit-Saguenay ;
- Le Syndicat a conclu une entente pour livrer des billots résineux chez Moose River Lumber, une usine de sciage localisée dans le nord du Maine ;
- Le Syndicat a amorcé, en collaboration avec deux autres syndicats, des discussions avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) pour renégocier l'entente-cadre de commercialisation de billots ; une réponse pertinente du CIFQ est toujours attendue.

Le secteur des pâtes et papiers

- La livraison de bois résineux à l'usine de Kruger Wayagamack s'est effectuée difficilement même si le volume prévu au contrat a été livré en entier. Le Syndicat a dû décréter un arrêt de la coupe pendant près de 5 mois afin d'éviter des pertes financières pour les producteurs. Une formule de compensation a été adoptée pour les producteurs qui n'ont pu livrer leur bois même s'ils avaient respecté les consignes de production. Pour ces mêmes volumes, les transporteurs ont été également dédommagés ;

Kruger Wayagamack (Trois-Rivières)

– Une entente a été conclue avec Kruger Wayagamack pour 2017. Le volume transigé a diminué de 40 %. Cette situation, jumelée à l'abandon d'un transporteur de 4 pieds, a entrainé la fin de ce marché pour les régions de Charlevoix et de Montmorency ;
– De nombreuses visites ont été effectuées pour vérifier le mesurage à l'usine et le respect des exigences sur le plan de la qualité et la fraîcheur des bois par les producteurs.

Domtar (Windsor)

– Le contrat de 2016 a été complété en temps. Le volume à livrer a été modifié à la hausse pendant l'année ;
– Le Syndicat a entrepris et complété des discussions avec cette compagnie en collaboration avec le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec pour un nouveau contrat débutant en 2017.

Usines américaines

– Les livraisons aux papetières du Maine ont pratiquement été interrompues.

Le secteur des panneaux OSB

• Les prix et la demande des panneaux se sont améliorés de nouveau en cours d'année.

Produits Forestiers Arbec (Shawinigan)

– Le Syndicat a conclu plusieurs ententes additionnelles pour ajouter des volumes de tremble afin d'écouler des volumes de bois devenus subitement disponibles à la suite de la fermeture de Scierie Leduc à Saint-Émile.

Norbord (Chambord)

– Des discussions sont en cours pour que le Syndicat offre aux nouveaux propriétaires (Norbord) de

TABLEAU 2

NOMBRE D'USINES PAR CATÉGORIES DE TRANSFORMATION

TYPE D'USINE	2005	2015	2016
Pâtes et papiers	4	5	4
Panneaux et autres	6	5	3
Sciage et déroulage	74	53	57
Total	**84**	**63**	**64**

l'usine de Chambord des volumes provenant de la Côte-Nord et de Charlevoix afin de favoriser la relance de cette usine ; la voir redémarrer serait une très bonne nouvelle.

Les autres secteurs

Charbon de Bois Feuille d'Érable inc. (Sainte-Christine-d'Auvergne)

– Les livraisons ont été supérieures aux projections et l'entente actuelle (2016-2018) se réalise bien ;
– Ce marché est actuellement réservé aux producteurs du secteur de Portneuf ;
– Les actionnaires envisagent de construire et opérer une nouvelle usine à Sainte-Tite en Mauricie.

Silicium Québec (Bécancour)

– Les livraisons de feuillus ont été inférieures aux attentes ;
– Le Syndicat détient une entente de cinq ans pour la livraison de bois à cette compagnie avec le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie. Celui-ci a la responsabilité de tout l'approvisionnement de l'usine ;
– Un projet d'investissement pour moderniser l'usine a été annoncé.

TABLEAU 3

Voici par ordre d'importance des volumes achetés, les vingt principaux acheteurs de bois sur le territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

LES 20 PRINCIPAUX ACHETEURS DE BOIS EN 2016

RANG	COMPAGNIE	LOCALISATION	CATÉGORIE
1	Scierie Dion et Fils	Saint-Raymond	Sciage feuillus et résineux
2	Domtar	Windsor	Pâte feuillue (8 pieds) (1)
3	Scierie Alexandre Lemay & Fils	Sainte-Marie	Sciage résineux
4	Clermond Hamel	Saint-Éphrem	Sciage résineux
5	Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	Pâte résineuse (4 pieds) (1)
6	Maibec	Saint-Pamphile	Sciage résineux
7	Scierie Leduc (Papiers White Birch)	Saint-Émile	Sciage résineux
8	Produits Forestiers Arbec	Saint-Georges-de-Champlain	Pâte feuillue (8 pieds) (2)
9	Produits forestiers Résolu	Saint-Hilarion	Sciage résineux
10	Boisaco	Sacré-Coeur	Sciage résineux
11	Bois Daaquam	Saint-Just-de-Bretenières	Sciage résineux
12	Carrier & Bégin	Saint-Honoré	Sciage résineux
13	Matériaux Blanchet inc.	Saint-Pamphile	Sciage résineux
14	Charbon de Bois Feuille d'Érable	Sainte-Christine-d'Auvergne	Pâte feuillue (12-16 pieds) (3)
15	Mobilier Rustique inc.	Saint-Martin	Sciage résineux
16	Silicium Québec (Bécancour)	Bécancour	Pâte feuillue (12-16 pieds) (4)
17	Blanchette & Blanchette	Saint-Gérard (Weedon)	Sciage résineux
18	Les Produits Forestiers D.G.	Sainte-Aurélie	Sciage résineux
19	Éloi Moisan inc.	Saint-Gilbert	Sciage résineux et feuillus
20	Sappi North America	Maine (USA)	Pâte feuillue (12-16 pieds) (1)

(1) Marché des pâtes et papiers
(2) Marché des panneaux OSB
(3) Marché du charbon de bois
(4) Marché de l'électrométallurgie

TABLEAU 4

PRIX NETS AU CHEMIN DU PRODUCTEUR 2015-2016

En dollar (marchés contingentés)

ESSENCE	UTILISATION	UNITÉ DE MESURE	PRIX NET : FINAL 2015	2016	PROVISOIRE 2017
Sapin-épinettes (1)	Pâtes	m³ app.	27,42	26,87	26,37
Pruche (1)	Pâtes	m³ app.	21,97	21,99	21,99
Pins-mélèze 8 pieds (3)	Panneaux	m³ sol.	31,84	31,12	31,12
Pins-mélèze tiges (3)	Panneaux	m³ sol.	28,84	28,12	28,12
Pruche et mélèze 8 pieds (4)	Pâtes	t.m.a.	57,83	57,61	57,61
Feuillus mélangés 4 pieds (2)	Charbon	m³ app.	28,26	28,96	27,36
Feuillus mélangés 8 pieds et plus (2)	Charbon	t.m.v.	39,46	40,37	37,87
Feuillus mélangés 8 pieds (1)	Pâtes	t.m.a.	63,71	65,40	64,68
Tremble 8 pieds (3)	Panneaux	m³ sol.	33,11	33,11	33,11
Tremble 8 pieds (1)	Pâtes	t.m.a.	62,60	63,49	61,33
Tremble tiges (3)	Panneaux	m³ sol.	30,11	30,11	30,11

(1) Sauf Charlevoix et Côte-Nord
(2) Portneuf
(3) Sauf Côte-Nord
(4) Lotbinière-Mégantic

m³ app. = mètre cube apparent
m³ sol. = mètre cube solide
t.m.a. = tonne métrique anhydre (sèche)
t.m.v. = tonne métrique verte

TABLEAU 5

LIVRAISONS DE BOIS PAR SECTEURS ET PAR MARCHÉS 2015-2016

En m³ solide, toutes essences incluses

SECTEUR	Sciage et déroulage		Pâtes et papiers		Panneaux et autres		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Bellechasse - Les Etchemins	76 100	56 100	32 500	35 600	3 100	1 300	111 700	93 000
Rive-Sud de la Capitale	4 500	4 100	1 900	3 300	200	400	6 600	7 800
Lotbinière	70 000	59 700	32 500	32 000	5 800	2 800	108 300	94 500
Mégantic	64 100	56 400	13 700	17 200	1 000	700	78 800	74 300
L'Érable - Bécancour	60 100	69 300	30 300	30 500	3 500	1 000	93 900	100 800
Portneuf	78 700	90 800	23 800	36 400	29 600	16 700	131 300	143 900
Rive-Nord de la Capitale	166 800	224 200	23 700	42 200	19 100	7 900	209 600	274 300
Charlevoix	66 300	47 200	3 400	32 900	19 800	6 600	89 500	86 700
Côte-Nord	39 700	31 400	---	---	---	---	39 700	31 400
Total	**626 300**	**639 200**	**161 000**	**230 100**	**82 100**	**37 400**	**869 400**	**906 700**

Le transport

Le SPFRQ a la responsabilité d'organiser et de gérer le transport des bois à pâte. Il a pour interlocuteur l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec (ATBRQ). Des discussions sont en cours pour conclure une nouvelle entente selon de nouveaux principes qui deviendront la base de cette convention. Le Syndicat souhaite notamment pouvoir collaborer avec les syndicats voisins afin de mieux gérer le transport interrégional.

Il y a eu un transfert de contrat autorisé dans la région de Mégantic. Deux transporteurs de Charlevoix ont abandonné leurs activités. Dans un cas précis, le Syndicat a dû organiser la livraison des volumes de 4 pieds résiduels par d'autres transporteurs afin d'éviter des pertes financières pour les producteurs concernés.

Le Syndicat a participé avec la FPFQ et d'autres syndicats à des discussions officielles avec des représentants du ministère des transports pour l'application de l'article 517.2 de la Loi sur le transport. Cet article porte essentiellement sur les amendes imposées aux différents intervenants dans le transport en cas de non-respect des limites de charge.

TABLEAU 6

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR TYPES DE MARCHÉS 1994-2016

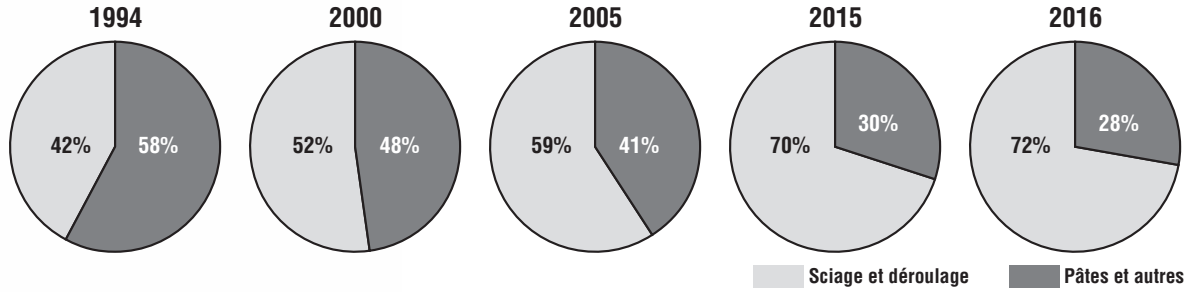

TABLEAU 7

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR GROUPES D'ESSENCES 2012-2016

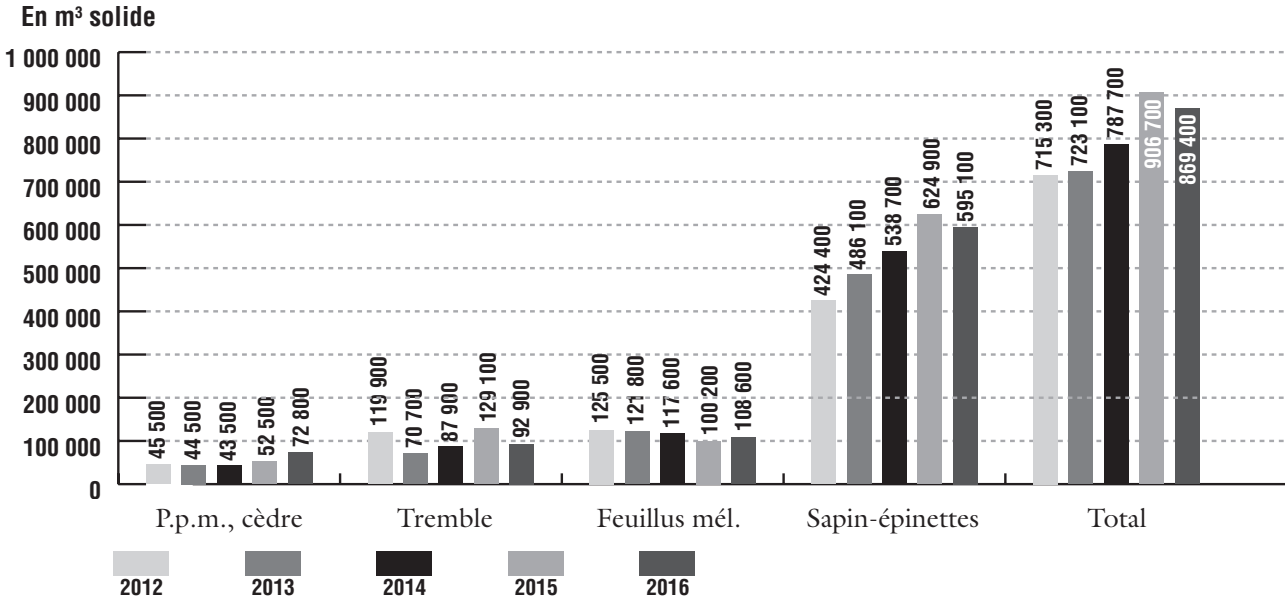

L'information et la formation

Le journal *L'Information du forestier*

Bien informer les producteurs sur l'évolution des marchés est une priorité du SPFRQ et le journal est un important outil pour y parvenir. Celui-ci a été publié à trois reprises. Les trois publications ont été postées à tous les propriétaires inscrits sur la liste du Syndicat (environ 13 400 exemplaires).

L'infolettre électronique *Info Forestier*

Depuis l'année dernière, le Syndicat utilise un nouvel outil de communication. L'infolettre électronique s'adresse à tous les propriétaires et producteurs forestiers. Elle permet de transmettre rapidement et efficacement de l'information sur l'actualité forestière ainsi que sur les activités du Syndicat. Six *Info Forestier* ont été envoyées au cours de l'année.

Les rencontres avec les propriétaires

Le Syndicat organise annuellement deux séries de rencontres avec les propriétaires et les producteurs pour les consulter, les informer, leur permettre de choisir leurs dirigeants ainsi que de participer aux orientations du Syndicat et du Plan conjoint.

Sept assemblées de secteurs se sont déroulées à l'hiver 2016. On y a procédé à la nomination des délégués et à l'élection des administrateurs. Environ 170 propriétaires forestiers ont aussi été informés sur la situation dans les marchés et les nouveaux outils.

Lors des six réunions de consultation et d'information de l'automne, les représentants du Syndicat ont de nouveau fait le point sur les dernières nouvelles et obligations des marchés ainsi que sur l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, et ce devant plus de 200 propriétaires forestiers.

INFO Forestier
SPFRQ
SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Les assemblées générales annuelles

Plus de 100 délégués, membres et invités ont participé aux assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec qui se sont déroulées le 26 avril 2016.

Les rapports présentés lors de ces assemblées ont permis aux délégués de prendre connaissance des bilans financiers et des résultats de mise en marché pour l'année 2015.

Ces assemblées se sont terminées sur la traditionnelle période des résolutions après une table ronde de discussion sur les droits de propriété et protection des milieux forestiers, un équilibre à trouver. Les trois résolutions adoptées portaient sur :

- Le maintien des outils de mise en marché collectifs et le soutien à la Fédération des producteurs acéricoles ;
- La mise à jour de la politique du SPFRQ sur la réglementation municipale ;
- La mise en marché du bois de petites dimensions.

Les activités de transfert de connaissances

Près de 155 participants ont suivi l'une ou l'autre des activités de transfert de connaissances organisées par le Syndicat en partenariat avec les agences de mise en valeur des forêts privées. Au total, 14 activités ont été tenues dans le territoire du Syndicat. Le tableau 8 donne les détails de celles-ci.

TABLEAU 8

ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES EN 2016

ACTIVITÉ	AGENCE				
	Appalaches	Bois-Francs	Chaudière	Côte-Nord	Québec 03
Abattage directionnel	1	1			1
Affûtage de la scie à chaîne	2	1	2		2
Éclaircies et jardinage	1				1
Fiscalité forestière	1				
Visite terrain					1
Total partiel	**5**	**2**	**2**	**0**	**5**
Total général			**14**		

Les projets de développement

Une démarche avec un consultant externe a été réalisée pour analyser les communications du Syndicat. Un premier rapport a été produit et un plan de communication sera adopté en 2017. Des travaux ont aussi été faits pour développer des services partagés avec les autres régions et encourager la collaboration interrégionale.

Finalement, un programme de privilèges exclusifs aux membres du Syndicat a été élaboré et mis en œuvre pour le renouvellement de la cotisation annuelle.

La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt

Le SPFRQ est sollicité pour intervenir auprès d'une foule d'organismes publics et privés, dans des dossiers parfois généraux, parfois très pointus. Il le fait pour faire connaître et respecter les intérêts collectifs des propriétaires de forêts privées.

Le Syndicat a joué un rôle de leader dans deux exercices de consultation d'acteurs du milieu de la forêt privée afin de présenter des propositions communes aux autorités municipales de la Communauté métropolitaine de Québec et de la MRC de Charlevoix. Ces deux structures municipales ont adopté un règlement régissant les activités de récolte en forêt privée. Dans les deux cas, les propositions pilotées par le Syndicat ont été prises en compte.

Des administrateurs et des employés du Syndicat ont aussi siégé à des structures comme les agences de mise en valeur des forêts privées, des organismes de gestion des bassins versants, des associations forestières régionales et des tables de concertation sur les sentiers pour les véhicules hors route. Ils sont aussi régulièrement invités à participer à des exercices de consultation et de concertation ou sollicités pour donner des avis et faire l'évaluation de différentes initiatives, règles, lois ou différents programmes susceptibles d'affecter les activités des propriétaires forestiers.

La mise en valeur

Les agences de mise en valeur

Six agences de mise en valeur des forêts privées sont présentes dans le territoire du SPFRQ. Elles sont responsables de la gestion de différents programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Le Syndicat compte des représentants qui siègent aux conseils d'administration de cinq des six agences. Le tableau 9 décrit les territoires de celles-ci ainsi que le ou les représentants dans chacune d'elles.

TABLEAU 9

AGENCES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES PRÉSENTES DANS LE TERRITOIRE DU SPFRQ

AGENCE	MRC OU VILLE CONCERNÉE	REPRÉSENTANT DU SPFRQ
Appalaches	Bellechasse, Les Etchemins, Lévis, L'Islet* et Montmagny*	Mme Caroline Houde
Bois-Francs	Arthabaska*, Bécancour, Drummond*, L'Érable et Nicolet-Yamaska*	Mme Caroline Houde
Chaudière	Les Appalaches, Beauce-Sartigan*, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière et Robert Cliche*	M. Jean-Pierre Dansereau
Côte-Nord	Toute la région administrative de la Côte-Nord (09)	M. Normand Brisson
Québec 03	Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Portneuf et Québec	MM. Aimé A. Bertrand, Léo Gignac et Jean-Pierre Dansereau
Mauricie	La Tuque*, Les Chenaux*, Maskinongé*, Mékinac, Shawinigan* et Trois-Rivières*	Aucun

* Aucune des municipalités de cette MRC n'est située dans le territoire du SPFRQ.

La répartition des propriétaires, des membres et des délégués

Chaque secteur est constitué de territoires compris à l'intérieur des limites des MRC, des villes, des municipalités, des paroisses et des villages suivants :

Secteur 1 ..... Bellechasse - Les Etchemins
2 402 propriétaires
431 membres
24 délégués

a) Le territoire de la MRC de Bellechasse, à l'exception des municipalités de Saint-Anselme, Saint-Henri et de Sainte-Claire ainsi que des paroisses de Saint-Malachie, de Saint-Nazaire-de-Dorchester et de Saint-Léon-de-Standon ;
b) Le territoire de la municipalité de Saint-Magloire ainsi que des paroisses de Saint-Camille-de-Lellis et de Sainte-Sabine dans la MRC des Etchemins.

Secteur 2 ..... Rive-Sud de la Capitale
784 propriétaires
103 membres
8 délégués

a) Le territoire de la ville de Lévis ;
b) Le territoire de la municipalité de Saint-Henri dans la MRC de Bellechasse ;
c) Le territoire de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Secteur 3 ..... Lotbinière
2 163 propriétaires
378 membres
22 délégués

Le territoire de la MRC de Lotbinière.

Secteur 4 ..... Mégantic
1 337 propriétaires
206 membres
13 délégués

Le territoire de la ville et des municipalités suivantes de la MRC des Appalaches : Thetford Mines, Irlande, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton d'Adstock), Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton de Broughton).

Secteur 5 ..... L'Érable - Bécancour
1 710 propriétaires
313 membres
17 délégués

a) Le territoire de la MRC de L'Érable, à l'exception de la ville de Princeville ;
b) Le territoire des municipalités de Sainte-Françoise, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, de Fortierville et de la paroisse de Parisville dans la MRC de Bécancour.

Secteur 6 ..... Portneuf
2 483 propriétaires
310 membres
25 délégués

a) Le territoire de la paroisse de Lac-aux-Sables et de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans la MRC de Mékinac ;
b) Le territoire de la MRC de Portneuf.

Secteur 7 ..... Rive-Nord de la Capitale
1 311 propriétaires
113 membres
13 délégués

a) Le territoire des villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette ;
b) Le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier ;
c) Le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré ;
d) Le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Secteur 8 ..... Charlevoix
1 549 propriétaires
164 membres
15 délégués

a) Le territoire de la MRC de Charlevoix ;
b) Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

Secteur 9 ..... Côte-Nord
450 propriétaires
50 membres
5 délégués

a) Le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord ;
b) Le territoire de la MRC de Manicouagan, à l'exception de la municipalité de Franquelin et des villages de Baie-Trinité et de Godbout.

Nombre total de propriétaires : 14 189

Nombre total de membres : 2 068

Nombre total de délégués : 142

Les membres du conseil d'administration

Gaétan Boudreault
Président
Charlevoix, secteur 8
Administrateur
depuis 2006

Léo Gignac
1er vice-président
Portneuf, secteur 6
Administrateur
depuis 1981

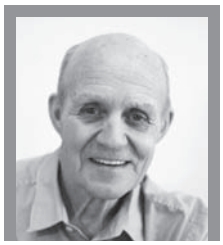

Michel Côté
2e vice-président
Bellechasse-Les Etchemins, secteur 1
Administrateur depuis 2013 et de 1992 à 2011

Denis Labonté
Rive-Sud de la Capitale, secteur 2
Administrateur
depuis 2002

Réal Poirier
Lotbinière, secteur 3
Administrateur
depuis 1969

Jacques Nadeau
Mégantic, secteur 4
Administrateur
depuis 2008

Gaston Martineau
L'Érable-Bécancour, secteur 5
Administrateur
depuis 2015

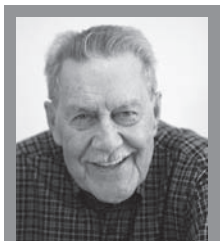

Aimé A . Bertrand
Rive-Nord de la Capitale, secteur 7
Administrateur
depuis 2003

Normand Brisson
Côte-Nord, secteur 9
Administrateur
depuis 1987

Note :
Cette trame indique qu'il y a une mise en candidature au poste d'administrateur dans ce secteur en 2017.

Le personnel

Jean-Pierre Dansereau, ing.f.
Directeur général

Gaétan Deschênes, ing.f.
Directeur adjoint à la mise en marché

Alain Lamontagne, CGA
Directeur adjoint à l'administration

Jonathan Beaudoin-Brousseau, ing.f.
Conseiller en mise en marché

Caroline Houde, ing.f.
Conseillère en foresterie

Michel Paradis, tech.f.
Mesureur licencié et transport de bois

Hélène St-Laurent
Paiement des bois
Jusqu'à la mi-septembre

Ginette Thivierge
Secrétaire de service

Alexis Turmel
Paiement des bois

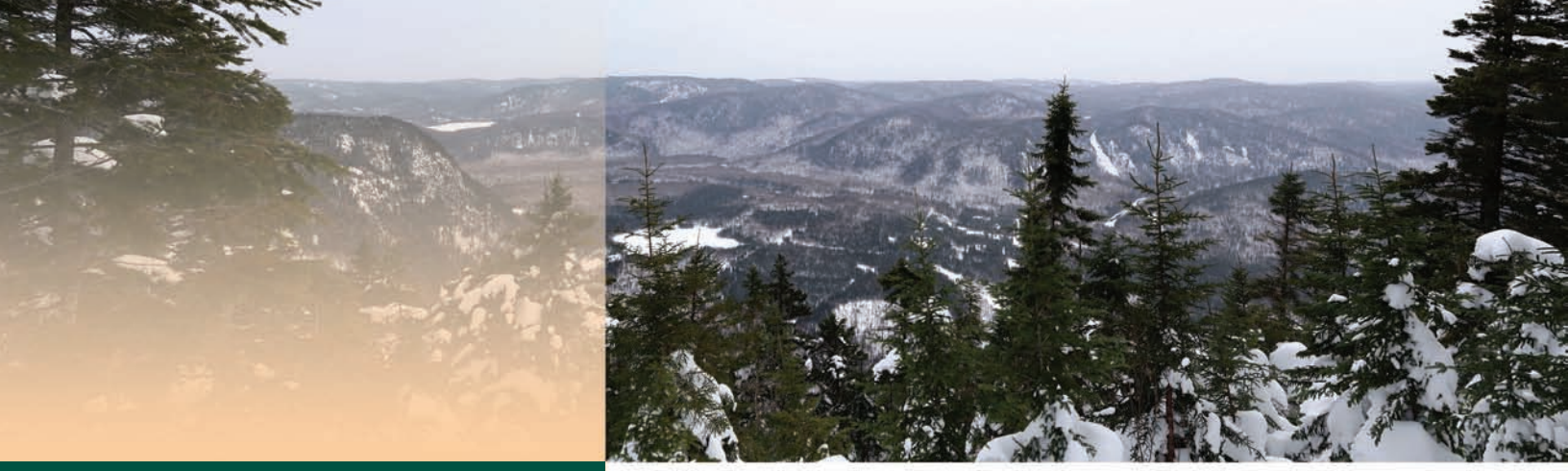

La mission du Syndicat

Représenter et défendre les intérêts généraux et particuliers de l'ensemble des propriétaires de forêts privées.

Informer les propriétaires et contribuer à leur formation afin de les soutenir dans leurs pratiques courantes et d'en favoriser l'évolution.

Être, au nom des propriétaires de forêts privées, un interlocuteur représentatif et crédible pour leurs partenaires commerciaux, gouvernementaux, etc. :
- dans la mise en marché des ressources forestières;
- dans la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- concernant les droits de la propriété.

La vision du Syndicat

La forêt privée contribue au développement socio-économique des communautés. Sa contribution pourrait être plus grande.

- Elle offre à la population un ensemble de produits, de services et de fonctions utiles.
- Elle est une source de richesses et d'emplois.
- Son potentiel est sous-utilisé.
- Elle doit être aménagée durablement pour tenir ses promesses.

Les conditions suivantes sont nécessaires à l'aménagement forestier durable des forêts privées :
- il doit se faire en impliquant et en responsabilisant les propriétaires;
- il nécessite un environnement législatif, normatif et commercial favorable;
- il demande la concertation et la collaboration des partenaires économiques, politiques et sociaux des propriétaires (industries, différents paliers de gouvernements, utilisateurs des ressources forestières, etc.).

SPFRQ

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Syndicat des propriétaires forestiers
de la région de Québec
5185, rue Rideau, Québec, Qc G2E 5S2
Tél. : 418 872-0770
Télec. : 418 872-7099
Courriel : spfrq@upa.qc.ca
Web: www.spfrq.qc.ca